



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

Note de synthèse des Comptes administratifs 2022
Communauté de Communes Briance-Combade

Présentation par Françoise Rivet, Vice-Présidente aux finances et aux ressources humaines

Note d'accompagnement CA 2022

TABLE DES MATIERES

Préambule	4
A. Le budget principal	4
1. Le fonctionnement :	5
Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :.....	6
Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement par services depuis 2019 :.....	8
Zoom sur les dépenses de personnel :	10
Evolution des dotations de l'Etat :	12
2. Etat de la dette et évolution de l'épargne	12
3. L'investissement	14
4. Les grands ratios de la collectivité :	16
B. Les budgets annexes.....	18
1. Immeubles locatifs	18
2. Boulangerie	20
3. Office de tourisme.....	23
4. LA ZAE.....	24
5. LE SPANC	26
6. LE SPAC	28
7. L'eau potable.....	32

Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes ainsi qu'aux EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

Bien que n'étant pas visée par les textes (pas de communes au-dessus de 3 500 habitants), la Communauté de Communes Briançonnais-Combrailles souhaite développer ses choix budgétaires avec clarté.

A. Le budget principal

Des réunions régulières de la commission des finances ont permis de suivre la préparation puis l'exécution du budget principal et des budgets annexes sur l'année 2022 : 17 mars (préparation du budget 2022), 17 mai, 8 juillet, 22 septembre, 27 octobre. Une commission mixte eau/assainissement et finances s'est également réunie le 17 novembre afin de préparer les tarifs 2023 de ces services.

Le résultat global de l'année 2022 s'élève à 297 996,44 €.

L'épargne brute est estimée à 1 015 141,51 €, soit un **taux d'épargne brute de 29,38%**. Ce taux remonte pour la première fois depuis 2018, en lien avec une hausse des recettes de fonctionnement et une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'inflation marquée.

Résultat annuel	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes de fonctionnement (70 à 75)	2 674 309,46 €	2 777 352,69 €	3 009 728,41 €	3 093 001,60 €	3 415 593,22 €
Charges de Fonctionnement (60 à 65)	1 911 360,54 €	2 069 220,37 €	2 268 073,77 €	2 341 146,10 €	2 385 483,37 €
Épargne de gestion	762 948,92 €	708 132,32 €	741 654,64 €	751 855,50 €	1 030 109,85 €
Remboursements des intérêts (66)	13 127,31 €	14 611,39 €	17 742,19 €	15 047,51 €	14 968,34 €
Epargne brute	749 821,61 €	693 520,93 €	723 912,45 €	736 807,99 €	1 015 141,51 €
recettes réelles de fonctionnement	2 736 360,31 €	2 804 574,16 €	3 093 805,59 €	3 140 543,61 €	3 455 343,20 €
ratio épargne brute/recettes réelles de fonctionnement	27,40%	24,73%	23,40%	23,46%	29,38%
Capital de la dette (16)	58 281,95 €	67 413,48 €	93 439,40 €	94 849,33 €	93 858,58 €
Epargne nette	691 539,66 €	626 107,45 €	630 473,05 €	641 958,66 €	921 282,93 €

Le calcul des indicateurs ci-dessus est le reflet de la santé financière de la collectivité. Ils montrent une bonne reconstitution de l'épargne nette après la baisse observée en 2019-2020 du fait des dépenses importantes engagées : fin des travaux du RAM et de l'ALSH et début des études et travaux sur Jane Limousin).

1. Le fonctionnement :

Le budget 2022 se caractérise par une **reprise quasi-normale des activités**. La crise Covid 19 se fait beaucoup moins sentir même si l'on continue à déplorer de nombreuses contaminations du personnel engendrant des absences et obligeant donc les services à s'adapter continuellement pour continuer à fonctionner. Les fréquentations des services petite enfance et jeunesse sont quasiment revenues à leur niveau d'avant crise. La fréquentation du cinéma est également à la hausse, mais n'atteint pas encore celle de 2019.

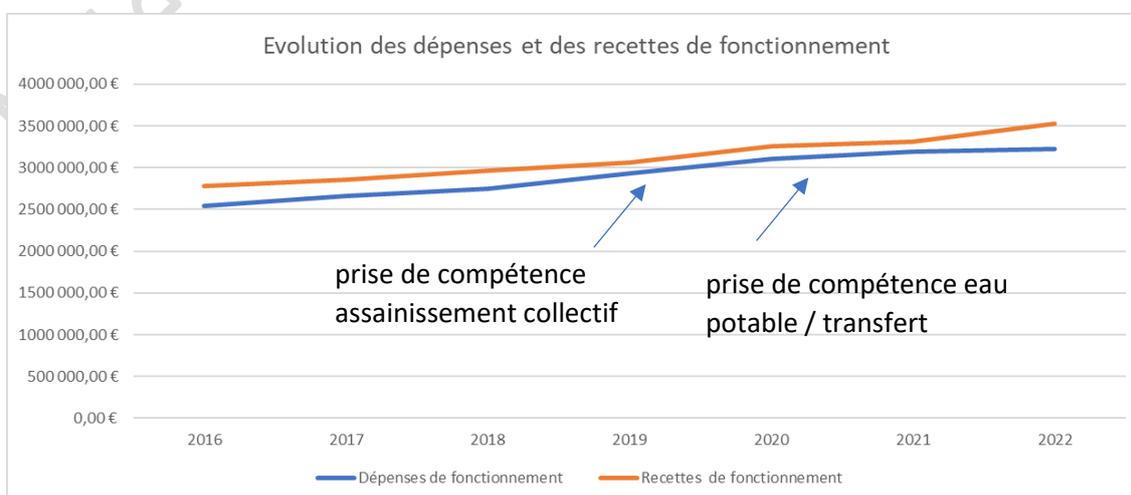
L'année 2022 est également marquée par l'**inflation** et notamment la **flambée du coût des énergies**, débutée fin 2021. **Les dépenses de carburants, combustibles et électricité sont en très nette augmentation, ce qui a nécessité plusieurs ajustements budgétaires en cours d'année** afin de renflouer le chapitre 011. Dans une moindre mesure, on voit également l'augmentation du coût de l'alimentation et de certaines fournitures courantes.

résultats cumulés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de fonctionnement	2 538 812,25 €	2 656 408,84 €	2 743 379,07 €	2 931 171,69 €	3 107 223,90 €	3 194 730,32 €	3 228 309,08 €
Recettes de fonctionnement	2 778 624,39 €	2 850 640,68 €	2 961 502,32 €	3 059 907,57 €	3 256 774,63 €	3 305 903,75 €	3 526 305,52 €
Inscrits au BP	2 746 032,97 €	2 934 136,57 €	2 985 614,41 €	3 279 079,00 €	3 538 329,45 €	3 320 095,16 €	3 496 978,16 €

Malgré ces dépenses à la hausse et l'augmentation des contributions aux organismes tels le PETR Monts et Barrages, le SYDED, le CIMD, ..., **les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées en 2022** grâce :

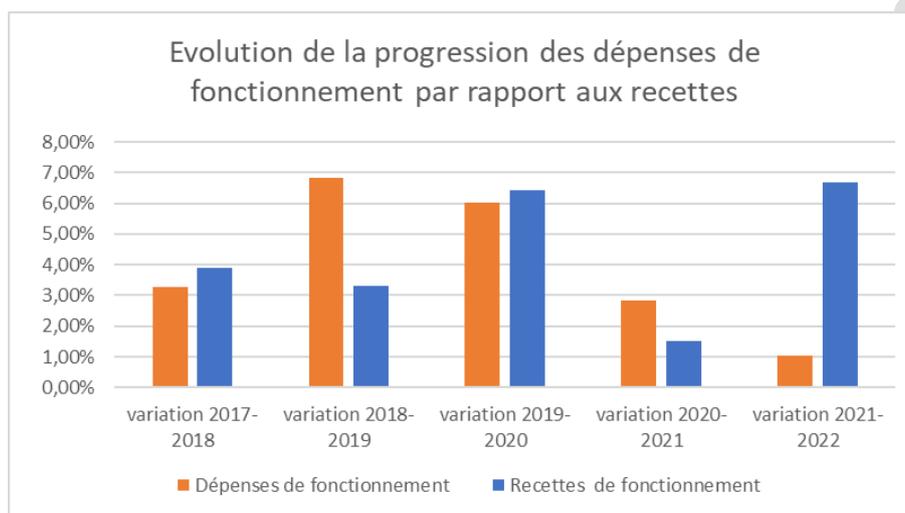
- aux efforts importants réalisés par l'ensemble du personnel,
- à la poursuite de la baisse des dotations du budget général aux budgets annexes,
- à des vacances de poste non remplacées sur une partie de l'année, notamment dans le service eau et assainissement.

Les recettes de fonctionnement sont en forte hausse, en lien avec l'augmentation des taux votés pour 2022, mais aussi grâce à la revalorisation des bases fiscales entre 2021 et 2022 et à une dotation complémentaire du FCTVA en fin d'année (non prévue au budget prévisionnel) issue des recettes supplémentaires engrangées par l'Etat à la suite de la hausse des prix.



La progression des recettes entre 2022 et 2021 (environ 6,7%) a été plus importante que la progression des dépenses (environ 1%), ce qui n'était plus le cas depuis 2018. **La crainte de l'effet ciseau observé fin 2021 est donc temporairement écartée, mais il convient de rester prudent car la pression fiscale a été augmentée plusieurs fois ces dernières années et qu'une ligne de trésorerie est toujours en cours** et nécessaire pour faire face aux différentes échéances de paiement de la collectivité. Néanmoins, la situation de la trésorerie s'est également améliorée par rapport à fin 2021, grâce à la fin du paiement des travaux et au versement des subventions pour la maison Jane Limousin (il reste encore environ 20% de subvention à recouvrer).

Durant l'année 2022, la ligne de Trésorerie est passée de 300 000 € à 120 000 €.



Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :

Dépenses Budget Principal	2019	2020	2021	2022
<i>Chap 011 - charges à caractères générales</i>	402 668,86 €	347 603,87 €	345 996,60 €	435 479,45 €
<i>Chap 012 Charges de personnel et frais assimilés</i>	1 118 777,71 €	1 242 020,25 €	1 309 687,07 €	1 290 339,04 €
<i>Chap 014 Atténuations de produits</i>	643 440,00 €	622 626,00 €	626 284,00 €	614 353,00 €
<i>Chap 022 Dépenses imprévues</i>	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
<i>Chap 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	203 899,93 €	198 781,94 €	212 008,67 €	210 647,80 €
<i>Chap 65 Autres charges de gestion courante</i>	547 773,80 €	678 449,65 €	685 462,43 €	659 664,88 €
<i>Chap 66 Charges financières</i>	14 611,39 €	17 742,19 €	15 047,51 €	14 968,34 €
<i>Chap 67 Charges exceptionnelles</i>	0,00 €	0,00 €	244,04 €	1 365,57 €
<i>Chap 68 dotations aux provisions et dépréciations</i>				1 491,00 €
TOTAL	2 939 171,69 €	3 107 223,90 €	3 194 730,32 €	3 228 309,08 €

	Recettes Budget Principal	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 Excédent de fonctionnement reporté</i>	218 123,25 €	128 735,88 €	109 876,13 €	16 697,16 €
	<i>Chap 013 Atténuations de charges</i>	26 052,14 €	53 850,68 €	44 110,98 €	39 749,98 €
	<i>Chap 70 Produits services, domaine et ventes div</i>	551 972,83 €	673 215,19 €	698 598,96 €	702 785,19 €
	<i>Chap 73 Impôts et taxes</i>	1 874 684,00 €	1 946 918,00 €	1 961 090,00 €	642 613,00 €
	<i>chap 731 impositions directes</i>				1 487 568,00 €
	<i>Chap 74 Dotations et participations</i>	350 694,31 €	389 593,78 €	433 312,22 €	564 968,53 €
	<i>Chap 75 Autres produits de gestion courante</i>	1,55 €	1,44 €	0,42 €	17 658,50 €
	<i>Chap 77 Produits exceptionnels</i>	1 169,33 €	30 226,50 €	3 431,03 €	
	<i>Chap 042 Opérat° ordre transfert entre sections</i>	37 210,16 €	34 233,16 €	55 484,01 €	54 265,16 €
TOTAL		3 022 697,41 €	3 222 541,47 €	3 250 419,74 €	3 526 305,52 €

On constate la baisse constante des excédents de fonctionnement reportés et la très forte prédominance des impôts et taxes sur le résultat total.

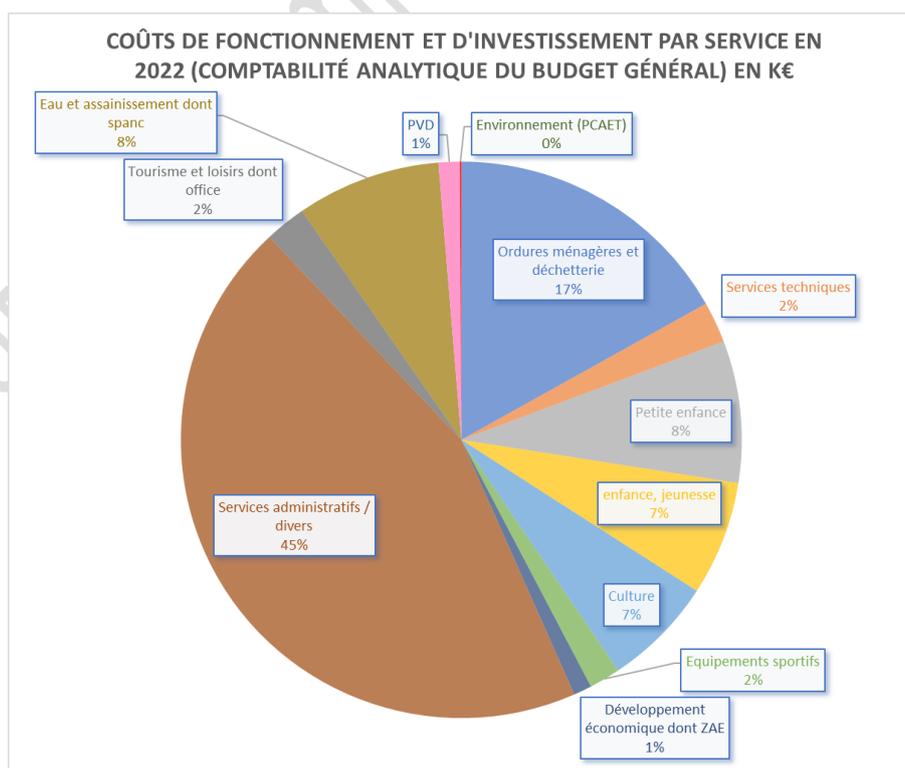
Les produits des services viennent en 2nd lieu, mais la part des recettes directement payée par les usagers sur ce chapitre n'est pas majoritaire. En effet, la moitié de ce chapitre est constitué par les remboursements de charge des budgets annexes au budget général. La seconde moitié est constituée par les tarifs payés par les usagers mais aussi par les diverses subventions des partenaires sur le financement des services jeunesse et petite enfance (PSO et PSU notamment).

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement par services depuis 2019 :

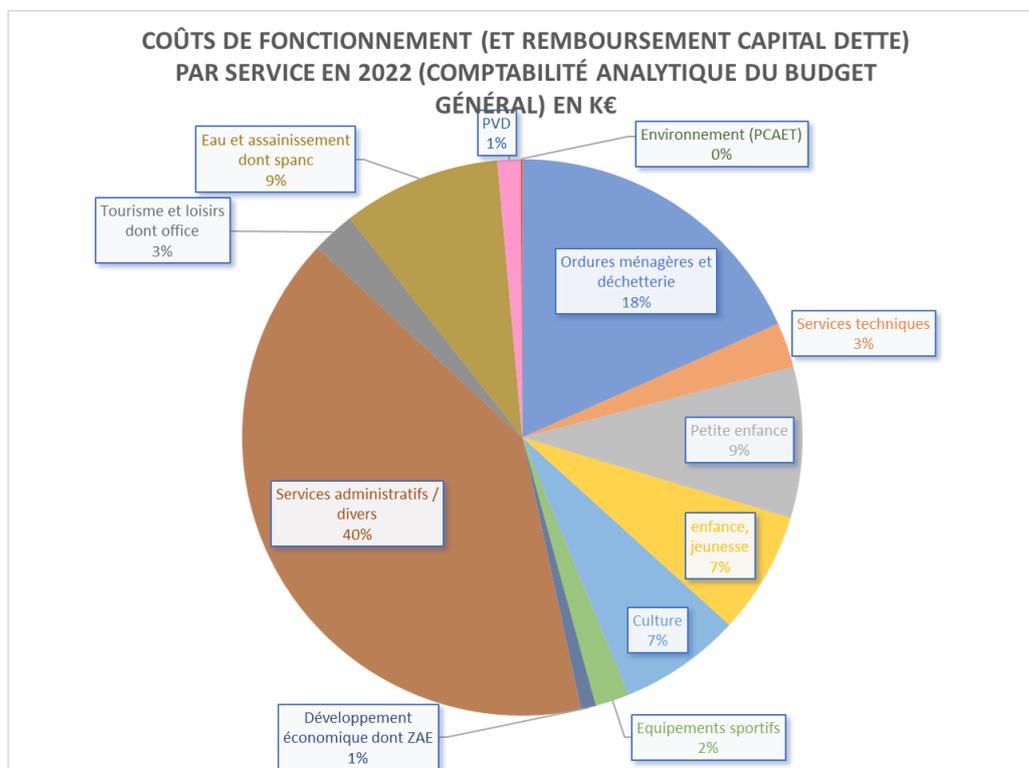
Evolution du coût des services (comptabilité analytique du budget général)				
Dépenses en K€ (investissement et fonctionnement)	2019	2020 (année COVID)	2021	2022
Ordures ménagères et déchetterie	508,6	523,7	670,0	614,8
Services techniques	90,4	68,1	55,5	87,1
Petite enfance	688,0	319,0	324,3	300,3
enfance, jeunesse	1406,2	511,5	282,6	242,6
Culture	245,0	220,5	226,1	234,1
Equipements sportifs	59,0	60,0	45,3	65,5
Développement économique dont ZAE		33,1	40,5	38,0
Services administratifs / divers	1493,7	1601,3	2357,1	1626,3
Tourisme et loisirs dont office	126,4	124,2	101,3	86,7
Eau et assainissement dont spanc	119,5	395,5	338,9	303,3
PVD				44,8
Environnement (PCAET)				2,7
TOTAL	4737	3857	4441	3646

Evolution des recettes par services (comptabilité analytique du budget général)				
Recettes en K€ (investissement et fonctionnement)	2019	2020 (année COVID)	2021	2022
Ordures ménagères et déchetterie	558,6	495,0	637,8	671,4
Services techniques	3,7	0,2	0,1	1,1
Petite enfance	601,5	364,7	187,6	217,4
enfance, jeunesse	371,3	424,9	141,0	103,2
Culture	35,7	31,0	24,2	26,8
Equipements sportifs	8,9	21,3	4,0	0,3
Développement économique dont ZAE		0,2		0,6
Services administratifs / divers	2673,7	2491,5	2611,7	2631,1
Tourisme et loisirs dont office	61,1	56,6	48,1	41,6
Eau et assainissement dont spanc	111,3	299,1	304,9	285,3
PVD				43,6
Environnement (PCAET)				
TOTAL	4426	4184	3959	4022

Les plus fortes dépenses concernent les déchets et les services à la jeunesse (avec l'effet des investissements réalisés récemment pour l'ALSH et le RAM). On voit également apparaître les nouveaux services et missions : déploiement complet du service eau et assainissement en 2020, développement économique, Petite Ville de Demain, PCAET ainsi que les investissements pour la transformation de la maison Jane Limousin et l'accueil de la maison France Services.



Afin de s'affranchir des dépenses d'investissements, le tableau et le graphique suivants présente la répartition par service des recettes de fonctionnement et des dépenses de fonctionnement augmentées du remboursement du capital de la dette.



Même si l'eau et l'assainissement ainsi que l'office de tourisme font l'objet de budgets annexes, les charges salariales et les charges générales de fonctionnement sont imputées sur le budget principal. Ces montants sont ensuite remboursés par les budgets annexes et lorsque les sections de fonctionnement de ces derniers ne le permettent pas, elles font l'objet d'une subvention d'équilibre : 42 000 € pour l'OT et 7 137 € pour le SPANC en 2022.

On peut observer que les dépenses ont baissé sur la plupart des services entre 2021 et 2022. Les recettes de la crèche et du RAM sont en augmentation (en 2021, une partie des subventions de la CAF était basée sur la fréquentation 2020 qui était plus basse que la normale), mais celles des services enfance et jeunesse sont en baisse.

Les recettes du cinéma sont en hausse, mais elles n'atteignent pas le niveau de 2019. Ce service n'a toujours pas retrouvé sa fréquentation d'avant la crise COVID 19.

Dépenses en K€ (fonctionnement et remboursement capital)	2021	2022
Ordures ménagères et déchetterie	654,6	607,7
Services techniques	60,7	87,1
Petite enfance	317,0	290,8
enfance, jeunesse	280,2	236,2
Culture	241,7	233,5
Equipements sportifs	55,0	65,5
Développement économique dont ZAE	33,7	28,4
Services administratifs / divers	1224,4	1339,1
Tourisme et loisirs dont office	101,6	83,0
Eau et assainissement dont spanc	342,2	303,3
PVD		44,8
Environnement (PCAET)	2,3	2,7
TOTAL	3314	3322

Recettes en K€ (fonctionnement)	2021	2022
Ordures ménagères et déchetterie	637,8	671,4
Services techniques	0,1	1,1
Petite enfance	187,6	215,9
enfance, jeunesse	109,3	101,2
Culture	24,2	26,8
Equipements sportifs	4,0	
Développement économique dont ZAE		
Services administratifs / divers	1883,7	2123,5
Tourisme et loisirs dont office	48,1	41,3
Eau et assainissement dont spanc	304,9	284,7
PVD		43,6
Environnement (PCAET)		
TOTAL	3200	3510

Zoom sur les dépenses de personnel :

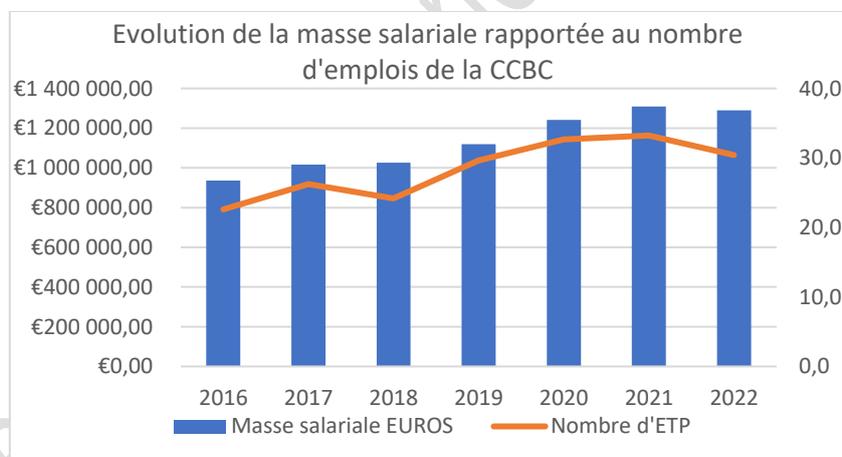
estimation d'après les présence/absence de poste	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Masse salariale EUROS	936 127,73 €	1 016 903,66 €	1 026 373,52 €	1 118 777,71 €	1 242 020,25 €	1 309 687,07 €	1 290 339,04 €
Nombre d'ETP	22,6	26,3	24,2	29,6	32,7	33,2	30,4
ETP F. Administrative	2,0	3,0	2,0	4,8	4,7	5,4	5,3
ATP F. Technique	8,4	10,5	8,7	12,1	13,8	14,2	11,8
ETP F. Médico sociale	5,5	5,5	5,5	6,5	6,1	6,0	6,3
ETP F. Culturelle	2,5	2,3	2,5	2,5	2,4	2,6	2,6
ETP F. Animation	4,3	5,0	5,5	5,8	5,6	5,1	4,5

En 2022, les dépenses de personnel diminuent malgré la revalorisation du SMIC à trois reprises, l'augmentation du point d'indice et la réforme de la grille indiciaire des agents de catégorie C et de certaines catégorie B (auxiliaires de puériculture). Cela s'explique par certains des nombreux mouvements intervenus en cours d'année :

- départ et remplacement du DGS au 1^{er} janvier 2022.
- départ à la retraite de 3 agents (services techniques, agent d'entretien, crèche) dont 2 qui étaient en congés maladie et remplacés par des contractuels, ce qui « doublait » leur

salaire. Le 3^{ème} agent a été remplacé par un agent contractuel à 80% uniquement. Un autre agent part à la retraite au 31 décembre 2022.

- 1 agent en congé parental (gestion administrative) depuis 2021, toujours partiellement remplacé.
- passage en CDI pour 3 agents du service jeunesse, dont l'un est passé de 100% à 90%.
- 1 agent à mi-temps du service jeunesse en 2021 a été remplacé en 2022 par un agent contractuel à 40% uniquement jusqu'en juillet. Cet agent a décidé de ne pas renouveler son contrat, il a donc été remplacé à partir de septembre par un autre agent contractuel travaillant uniquement les mercredis.
- recours à des vacataires pour renforcer l'équipe au service jeunesse pendant les vacances et notamment les vacances d'été.
- remplacement d'un agent de la crèche en congé maladie depuis mi-octobre.
- recrutement d'un agent d'accueil à 28h/semaine à partir du 1^{er} mars 2022.
- remplacement du responsable du service eau et assainissement au 1^{er} mars 2022. Cet agent a souhaité rompre son contrat le 30 juin 2022. Il a été remplacé par un nouveau responsable à compter du 10 octobre 2022.
- disponibilité d'un agent du service eau et assainissement. Cet agent à 80% a été partiellement remplacé par un agent à mi-temps sur les 6 mois de disponibilité.
- départ volontaire par rupture de contrat d'un agent du service eau et assainissement au 4 décembre 2022, remplacé uniquement à partir du 1^{er} janvier 2023.
- chargé de mission Petites Villes de Demain présent sur l'ensemble de l'année 2022
- chargée de mission PCAET, à hauteur de 1 jour/semaine à compter du 1^{er} janvier 2022.



Evolution des dotations de l'Etat :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation d'intercommunalité	112 000,00 €	73 472,00 €	65 658,00 €	71 053,00 €	76 827,00 €	84 124 €	91 824 €
Dotation de compensation de groupements de communes	207 000,00 €	206 545,00 €	197 190,00 €	192 662,00 €	189 140,00 €	185 415 €	181 348 €
Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales	106 200,00 €	99 980,00 €	100 180,00 €	83 599,00 €	120 772,00 €	103 536 €	105 816 €
TOTAL	425 200,00 €	379 997,00 €	363 028,00 €	347 314,00 €	386 739,00 €	373 075,00 €	378 988 €

Les dotations de l'Etat ont fortement baissé de 2014 à 2017. Depuis, la situation est plus ou moins stable.

2. Etat de la dette et évolution de l'épargne

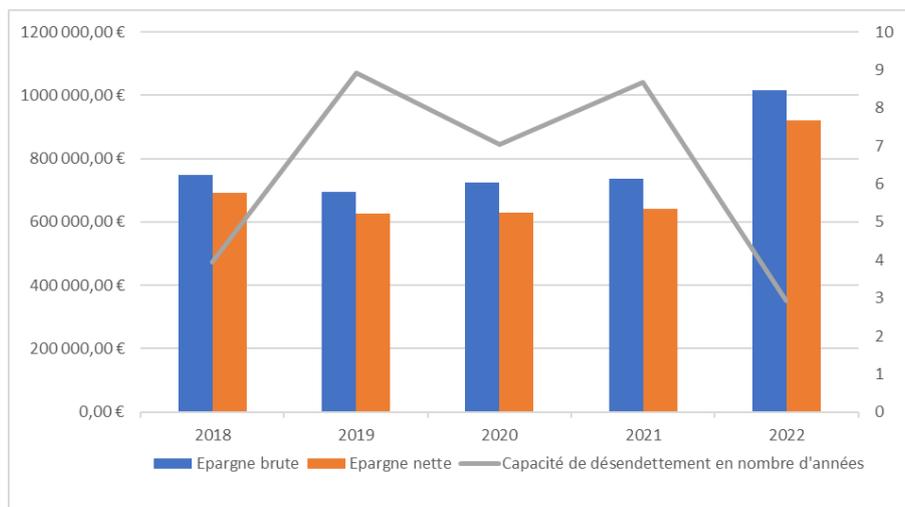
En 2022, 93 858,58 € de capital ont été remboursés et 14 759,55 € d'intérêts ont été payés. Aucun nouvel emprunt auprès d'établissements bancaires n'a été conclu.

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 876 372,65 € contre 965 161,44 € au 31 décembre 2021. La capacité de désendettement s'est nettement améliorée par rapport à fin 2021. Elle est de 2,94 années, ce qui est bien en deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.

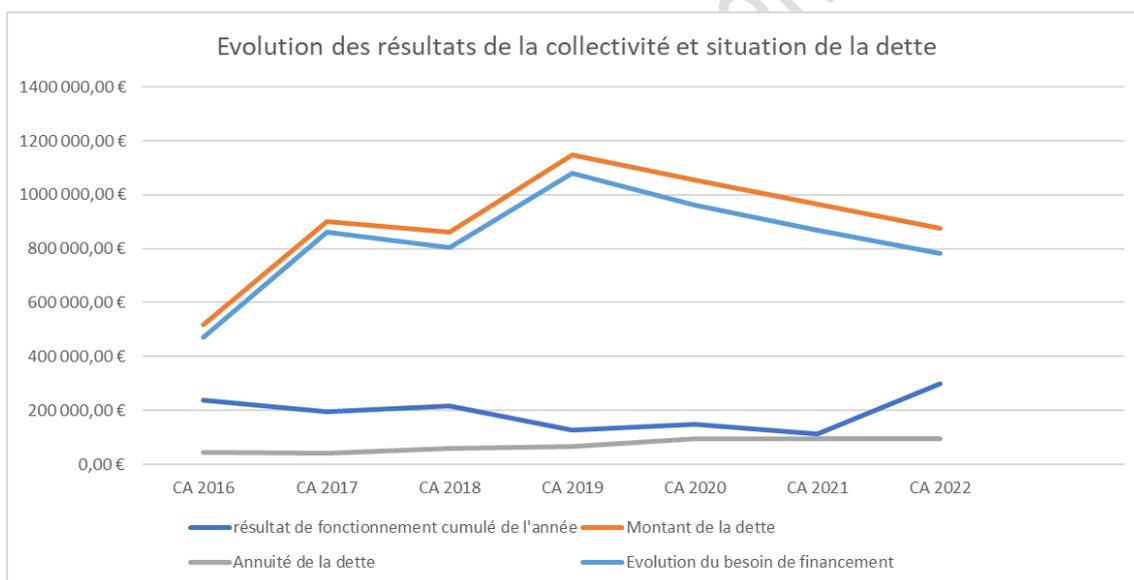
	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
résultat de fonctionnement cumulé de l'année	239 812,14 €	194 231,84 €	218 123,25 €	128 735,88 €	149 550,73 €	111 173,43 €	297 996,44 €
Montant de la dette	518 000,00 €	899 615,00 €	862 615,00 €	1 147 691,70 €	1 054 010,77 €	965 161,44 €	876 372,65 €
Annuité de la dette	45 966,60 €	39 397,67 €	58 359,44 €	67 496,48 €	93 518,52 €	94 849,33 €	93 858,58 €
Capacité de désendettement en nombre d'années	2,16	4,63	3,95	8,92	7,05	8,68	2,94
Evolution du besoin de financement	472 033,40 €	860 217,33 €	804 255,56 €	1 080 195,22 €	960 492,25 €	870 312,11 €	782 514,07 €

La dette représente en 2022, 161,54 € par habitant (204 €/hab pour les CC à FPU au 31/12/2021¹) avec un encours rapporté aux dépenses réelles de fonctionnement de 25,36 %, (36,5 % pour les CC à FPU au 31/12/2021).

¹ Territoires et Finances - PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS EN 2021

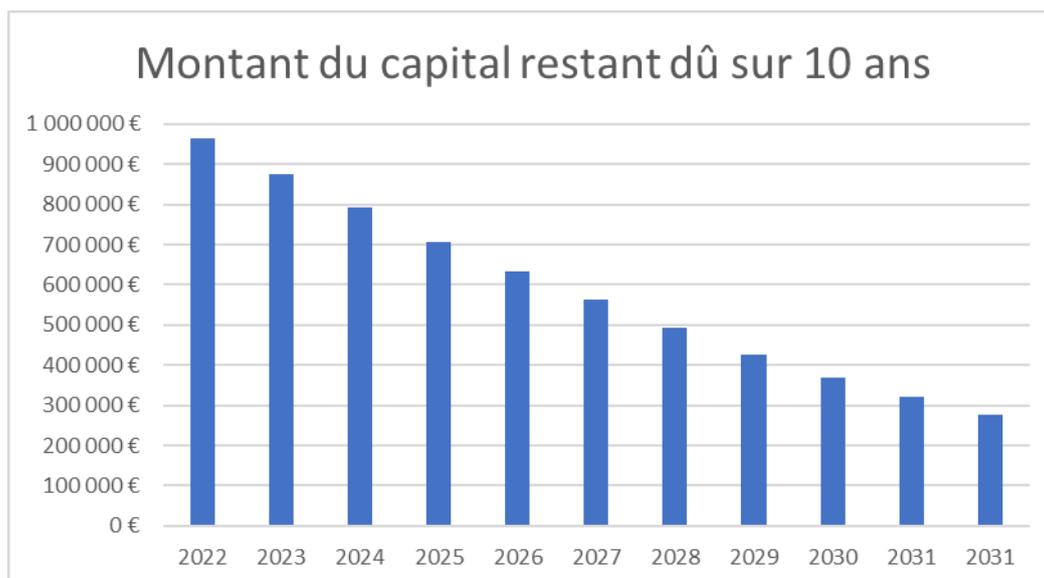


L'épargne brute et l'épargne nette qui étaient stables depuis 2018 (investissements Jane Limousin, RAM, ALSH) remontent fortement, ainsi que la capacité de désendettement. Ainsi la pause d'investissement opérée en 2022 semble avoir donné les résultats escomptés.



La capacité de la communauté de Communes à se désendetter rapidement :

Années	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2031
Montant du capital restant dû	965 161,44 €	876 372,65 €	790 659,85 €	706 077,47 €	632 271,63 €	562 566,28 €	491 949,04 €	425 689,26 €	368 828,46 €	322 288,08 €	275 112,61 €

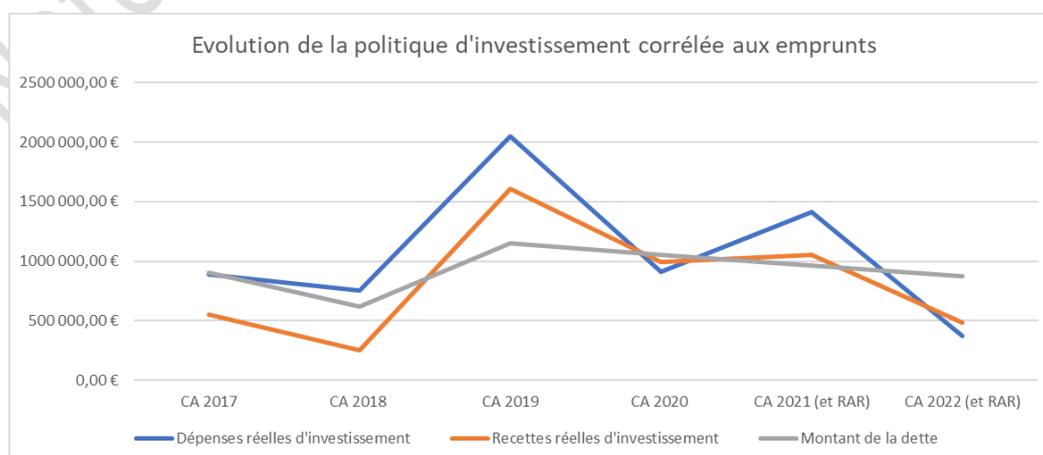


3. L'investissement

Plusieurs équipements ont été réalisés ou financés ces dernières années par la Communauté de communes, notamment la crèche et le RAM de Linards, la bibliothèque de Saint-Méard, le minibus, de l'outillage, l'ALSH et la rénovation de la maison Jane Limousin. A ces travaux s'ajoutent l'effort consenti pour l'amélioration du cinéma, de la voirie, des subventions pour l'habitat et les ANC, la montée en débit d'internet, l'aide aux nouvelles entreprises qui s'installent...

Aussi, comme prévu lors du DOB 2022, aucun nouvel investissement n'a débuté en 2022. L'année a été consacrée à la finalisation des travaux de la maison Jane Limousin.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 (et RAR)	CA 2022 (et RAR)
Dépenses réelles d'investissement	887 326,37 €	754 148,76 €	2 051 682,86 €	906 963,26 €	1 408 511,87 €	371 919,71 €
Recettes réelles d'investissement	552 229,75 €	250 799,64 €	1 609 025,10 €	989 083,04 €	1 049 417,93 €	482 467,40 €
Montant de la dette	899 615,00 €	615 349,71 €	1 147 691,70 €	1 054 010,77 €	965 161,44 €	876 372,65 €



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 368 730,41 € en 2022 contre 1 193 048,42 € réalisés en 2021.

Les restes à réaliser (quelques reliquats de factures des travaux Jane Limousin) **s'élèvent à 3 189,30 €.**

Certains autres dossiers sont également en cours de finalisation :

- la mise en œuvre du nouveau site Internet pour 20 658 €,
- le versement de subventions au titre du développement économique pour 12 739 €
- la refonte des tournées de collecte des ordures ménagères pour 97 20 €.

Outre la reprise du déficit 2021, les opérations de transfert entre sections et le remboursement des emprunts, **les principales dépenses réalisées en 2022** sont :

- au chapitre 20 : l'achat du pack logiciel pour le passage en comptabilité M57, le diagnostic RGPD, l'étude d'optimisation de la collecte des ordures ménagères et l'acquisition du logiciel I Noé pour les services petite enfance et jeunesse. L'achat de ce logiciel (devis signé fin 2021) est en lien avec la mise en place du nouveau site Internet,
- au chapitre 204 : le remboursement de la dernière avance du Conseil Départemental pour le déploiement de la fibre, l'attribution de subventions à diverses entreprises du territoire, et la subvention au budget boulangerie pour l'achat de la chambre de fermentation (régularisation d'une décision budgétaire prise par délibération en 2021, mais non réalisée en 2021),
- au chapitre 21 : diverses acquisitions pour terminer l'aménagement de la maison Jane Limousin (étagères, équipement en visio-conférence, mobilier de la salle du conseil, présentoirs pour le coin des associations, des entreprises, vitrophanie, ...),
- au chapitre 23 : le paiement du solde (sauf RAR), des travaux de la maison Jane Limousin.

Dépenses Budget principal	chap 001 solde d'exécution reporté de N-1	Chap 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	chap 16 emprunts et dettes assimilées	chap 20 immobilisations incorporelles (sauf 204)	chap 204 subventions d'équipement versées	chap 21 immobilisations corporelles	chap 23 immobilisations en cours	TOTAL
réalisations 2022 (sans RAR)	233 549,72 €	54 265,16 €	93 858,58 €	41 826,00 €	48 473,00 €	35 375,57 €	149 197,26 €	656 545,29 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 302 314,45 € contre 694 881,03 € en 2021. En effet, les travaux Jane Limousin n'étant pas totalement payés au 31/12/2022, le solde des subventions n'a pas pu être demandé. Il y a donc encore des **restes à réaliser pour 180 152,95 €** :

- 4 304,02 € pour la refonte du site Internet,
- 117 046,76 € de DETR et DSIL pour Jane Limousin,
- 21 650 € de subventions du Département pour Jane Limousin
- 37 152,17 € de subventions FEDER pour Jane Limousin.

Une subvention de l'ADEME d'un montant de 18 277 € pour l'étude d'optimisation de la collecte des ordures ménagères est également attendue début 2023 (non incluse dans les restes à réaliser, car elle n'avait pas été engagée sur les budgets précédents).

Les recettes d'investissement en 2022 sont :

Recettes Budget principal	chap 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	Chap 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 10 immobilisations corporelles sauf 1068	1068 excédents de fonctionnement capitalisés	Chap 13 subventions d'investissement	chap 16 emprunts et dettes assimilées	TOTAL
réalisations 2022 (sans RAR)		210 647,80 €	54 272,18 €	94 476,27 €	153 566,00 €		512 962,25 €

4. Les grands ratios de la collectivité :

2022

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population (DGCL 2022)	5 425
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	630
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	<i>Néant</i>

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la collectivité (population DGF)		Moyenne nationale du potentiel fiscal par habitant de la strate
Fiscal	Financier agrégé	Fiscal	Financier	
1 384 759	4 209 567	228,70	219,00	306,61

Informations financières - ratios		Valeurs intercommunales	Moyennes nationales de la strate (1)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	556,25	326
2	Produit des impositions directes/population	153,06	194
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	636,93	389
68	Dépenses d'équipement brut/population	67,97	86
5	Encours de dette/population	161,54	204
6	DGF/population	50,35	49
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	43,26%	40,80%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	90,05%	88,90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	10,67%	22,10%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	25,36%	52,40%

Source : DGCL - Donnée DGFIP, comptes de gestion, budgets principaux - opérations réelles ; INSEE (population totale en 2021 - année de référence 2018).

L'analyse des comptes de la collectivité appelle certains constats :

- Une bonne maîtrise des dépenses des services alors même que la masse salariale et les charges générales ont tendance à augmenter plus vite que les recettes des services ;
- Une augmentation continue depuis plusieurs années des coûts des partenaires ;
- Une augmentation des recettes de l'imposition directe en 2022, en lien avec la hausse de certains taux et la revalorisation des bases fiscales qui suit l'inflation ;
- Une stagnation des dotations de l'Etat qui se traduit par une baisse lorsque le nombre d'habitants entre dans la formule de calcul.

Aujourd'hui à la tête d'un patrimoine important, mais parfois vieillissant, la Communauté de Communes devra faire face aux rénovations à venir, inévitables et souhaitables pour garder une dynamique de territoire et réduire les dépenses énergétiques.

Le résultat de l'année 2021 peut se résumer comme suit :

CA2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
LIBELLÉ	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2022						
Résultats reportés		16 697,16	233 549,72		233 549,72	16 697,16
Opérations de l'exercice	3 228 309,08	3 509 608,36	422 995,57	512 962,25	3 651 304,65	4 022 570,61
TOTAUX	3 228 309,08	3 526 305,52	656 545,29	512 962,25	3 884 854,37	4 039 267,77
RESULTATS DE CLÔTURE		297 996,44	143 583,04			154 413,40
Restes à réaliser			3 189,30	180 152,95		176 963,65
TOTAUX CUMULES			659 734,59	693 115,20	3 884 854,37	4 216 231,42
RESULTATS DEFINITIFS		297 996,44		33 380,61		331 377,05

B. Les budgets annexes

1. Immeubles locatifs

En 2022, la section de fonctionnement dégage une nouvelle fois un excédent (32 262,16 €, en hausse d'environ 5 000 € par rapport à 2021), mais il est intégralement absorbé par le déficit de la section d'investissement qui continue toujours de se creuser (- 50 258,10 € en cumulé). Les dépenses d'investissement sont entièrement constituées du remboursement des emprunts et des transferts entre section.

Evolution des recettes et des dépenses du budget Logements en euros :

résultats cumulés	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses fonctionnement	15 734,35	8 981,37	12 938,34	17 051,54	28 480,22	21 764,53	18 232,44
Recettes fonctionnement	41 758,51	37 071,32	44 670,66	42 459,18	34 321,51	49 274,63	50 494,60
Dépenses d'investissement	20 460,64	39 945,48	234 443,94	84 593,28	67 908,77	73 579,11	84 284,32
Recettes d'investissement	29 633,25	235 925,78	218 501,99	56 124,79	32 278,78	30 204,60	34 026,22

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe Logements	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	Chap 011 - charges à caractères générales	4 967,98 €	16 178,26 €	10 508,97 €	6 477,73 €
	Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 855,00 €	5 639,00 €	5 639,00 €	5 639,00 €
	Chap 66 - Charges financières	7 228,52 €	6 662,96 €	5 309,56 €	5 137,71 €
	Chap 67 - Charges exceptionnelles			307,00 €	
	Chap 68 - dotations aux provisions et dépréciations				978,00 €
	TOTAL		17 051,50 €	28 480,22 €	21 764,53 €

	Recettes budget annexe Logements	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	Chap 002 Résultat d'exploitation reporté				
	Chap 042 - Opérations d'ordre entre sections		450,00 €	450,00 €	890,39 €
	Chap 70 - Produits des services du domaine et ventes divers	907,47 €	1 107,43 €	974,61 €	1 497,11 €
	Chap 75 - Autres produits de gestion courante	40 527,28 €	32 764,08 €	42 127,02 €	48 107,10 €
	Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1 024,43 €		5 723,00 €	
	TOTAL		42 459,18 €	34 321,51 €	49 274,63 €

L'endettement et le besoin de financement du budget :

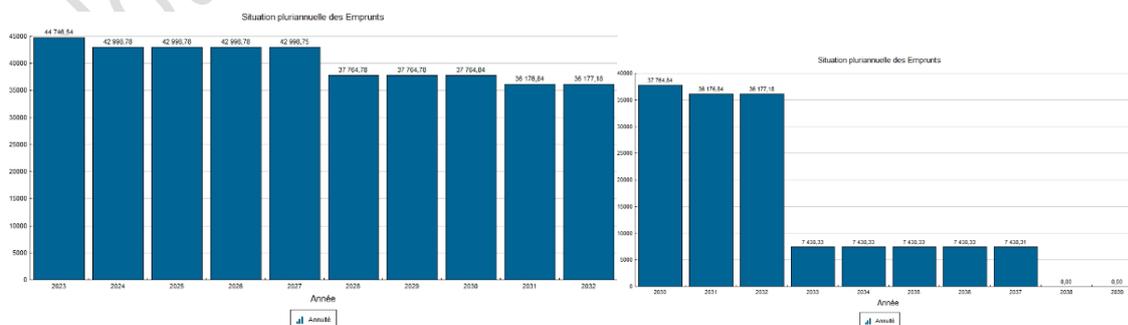
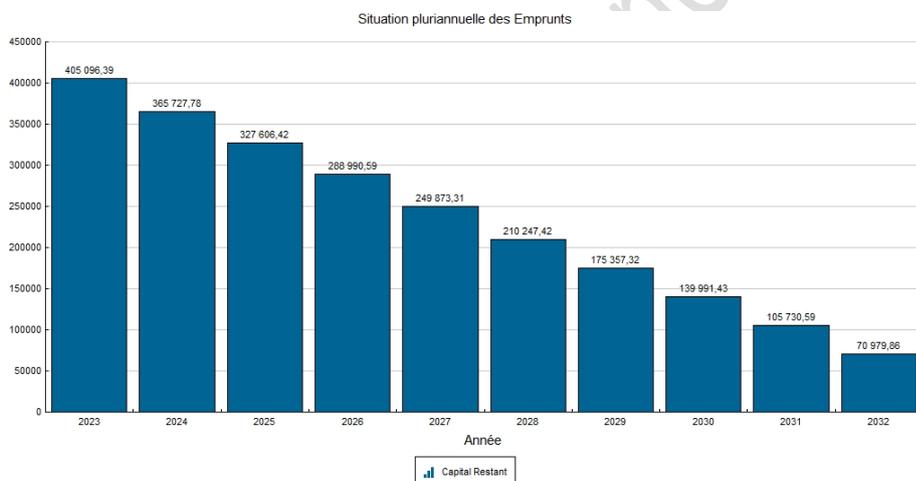
	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
résultat de l'année en investissement	-58 518,00 €	167 462,69 €	-15 941,95 €	-28 828,49 €	-35 629,99 €	-7 744,52 €	-6 883,59 €
Montant du capital restant dû au 31/12	381 315,83 €	595 470,69 €	558 389,90 €	520 862,24 €	482 880,50 €	443 971,43 €	405 096,39 €
Annuité de la dette (capital) au 31/12	19 843,09 €	30 987,38 €	37 745,78 €	37 527,66 €	37 981,74 €	38 909,07 €	38 875,04 €
Evaluation du besoin de financement	361 472,74 €	564 483,31 €	520 644,12 €	483 334,58 €	444 898,76 €	405 062,36 €	366 221,35 €

Aujourd'hui, les loyers (chapitre 75) couvrent à peine les frais d'emprunts (capital et intérêts). Cela signifie que le cycle d'exploitation ne permet pas au budget de dégager de l'autofinancement. L'excédent de fonctionnement ne permettant pas de couvrir les annuités en capital, le budget sera en déficit d'investissement tant que les annuités du capital seront supérieures à l'excédent dégagé par le cycle d'exploitation.

Même si le poids de la dette diminue progressivement au fil des remboursements, il plombe durablement le budget puisque les sept emprunts courent jusqu'en 2037.

Un premier remboursement d'emprunt s'achève mi-2023 (mais il s'agit d'un emprunt modeste de 30 500 €). Il faut attendre 2027 pour voir la fin d'un autre.

Le remboursement des trois emprunts les plus importants est prévu pour 2032 et 2037.



Même si les grands investissements (construction de logements) sont aujourd'hui terminés, des travaux de rafraîchissement voire plus selon les cas sont encore nécessaires (rénovation énergétique par exemple).

	Investissement						
dépenses budget annexe Logements	chap 001 - Solde d'exécution reporté de N-1	chap 020 - Dépenses imprévues	chap 20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	chap 21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations)	TOTAL
réalizations 2022	43 374,51 €			890,39 €	40 019,42 €		84 284,32 €

	Investissement					
recettes budget annexe Logements	chap 021 virement de la section de fonctionnement	Chap 040 opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 10 dotations, fonds divers et réserves	Chap 13 subventions d'investissement	Chap 16 emprunts et dettes assimilées	TOTAL
réalizations 2022	27 510,10 €	5 639,00 €			877,12 €	34 026,22 €

Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA 2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
LIBELLÉ	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE IMMEUBLES LOCATIFS 2022						
Résultats reportés			43 374,51		43 374,51	
Opérations de l'exercice	18 232,44	50 494,60	40 909,81	34 026,22	59 142,25	84 520,82
TOTAUX	18 232,44	50 494,60	84 284,32	34 026,22	102 516,76	84 520,82
Résultats de clôture		32 262,16	50 258,10		17 995,94	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		32 262,16	50 258,10		17 995,94	
RESULTATS DEFINITIFS		32 262,16	50 258,10		17 995,94	

2. Boulangerie

En 2021, un nouveau locataire est arrivé et une chambre de fermentation a été achetée. En 2022, la subvention exceptionnelle du budget général pour combler le déficit d'investissement lié à cet achat (délibération votée en 2021) a été versée.

Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement en euros :

résultats cumulés	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	14 289,34 €	10 473,01 €	10 248,75 €	8 867,68 €	5 046,33 €	3 764,67 €	9 587,77 €
Recettes de fonctionnement	13 474,96 €	12 381,00 €	21 281,49 €	21 033,74 €	12 546,12 €	16 428,00 €	13 709,58 €
Dépenses d'investissement	3 524,82 €	3 688,72 €	14 109,00 €	8 239,75 €	42 892,10 €	20 233,77 €	19 355,13 €
Recettes d'investissement	5 506,50 €	5 506,50 €	41 787,61 €	22 152,27 €	51 647,26 €	10 151,22 €	29 845,23 €

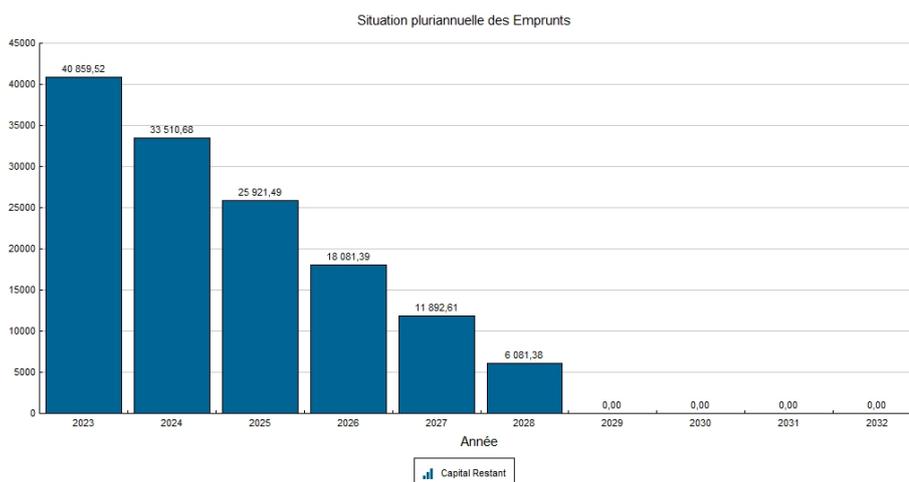
Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe Boulangerie	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 011 - charges à caractères générales</i>	1 062,27 €	932,81 €	386,41 €	997,82 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	5 506,40 €	1 960,18 €	1 396,06 €	6 817,68 €
	<i>Chap 66 - Charges financières</i>	2 299,01 €	2 147,34 €	1 982,2 €	1 772,27 €
	TOTAL	8 867,68 €	5 040,33 €	3 764,67 €	9 587,77 €

	Recettes budget annexe Boulangerie	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Résultat d'exploitation reporté</i>	11 032,74 €	2 172,00 €	7 499,79 €	2 580,78 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>				2 156,80 €
	<i>Chap 70 - Produits des services du domaine et ventes divers</i>	0,00 €	842,00 €	269,51 €	944,00 €
	<i>Chap 74 - Dotations subventions et participations</i>	1 973,00 €		630,00 €	
	<i>Chap 75 - Autres produits de gestion courante</i>	8 028,00 €	8 032,12 €		8 028,00 €
	<i>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</i>		1 500,00 €		
	TOTAL	21 033,74 €	12 546,12 €	16 427,30 €	13 709,58 €

L'endettement et le besoin de financement du budget :

	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
résultat de l'année en investissement	12 735,92 €	14 999,62 €	16 645,87 €	13 912,52 €	8 755,16 €	-18 837,71 €	9 866,53 €
Montant du capital restant dû au 31/12	57 538,02 €	57 538,02 €	54 013,20 €	49 989,05 €	45 949,30 €	47 978,10 €	40 859,52 €
Annuité de la dette (capital) au 31/12	3 524,82 €	3 524,82 €	3 681,00 €	3 860,25 €	4 039,75 €	6 897,97 €	7 739,35 €
Evaluation du besoin de financement	54 013,20 €	54 013,20 €	50 332,20 €	46 128,80 €	41 909,55 €	41 080,13 €	33 120,17 €



	Investissement						
dépenses budget annexe Boulangerie	chap 001 - Solde d'exécution reporté de N-1	chap 020 - Dépenses imprévues	chap 20 - Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	chap 21 - Immobilisations corporelles (sauf opérations)	TOTAL
réalisations 2022	10 082,55 €			2 156,80 €	7 739,35 €		19 978,70 €

	Investissement					
recettes budget annexe Boulangerie	chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves	Chap 13 - Subventions d'investissement	Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	TOTAL
réalisations 2022		6 817,68 €	10 082,55 €	12 945,00 €		29 845,23 €

Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA 2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE BOULANGERIE 2022						
Résultats reportés		2 580,78	10 082,55		7 501,77	
Opérations de l'exercice	9 587,77	11 128,80	9 896,15	29 845,23	19 483,92	40 974,03
TOTAUX	9 587,77	13 709,58	19 978,70	29 845,23	26 985,69	40 974,03
Résultats de clôture		4 121,81		9 866,53		13 988,34
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		4 121,81		9 866,53		13 988,34
RESULTATS DEFINITIFS		4 121,81		9 866,53		13 988,34

3. Office de tourisme

En 2020, le service tourisme a été réorganisé avec une diminution du temps de la responsable du service qui a été affectée en partie sur la mission de développement économique et l'arrêt de l'embauche de saisonnier sur la période estivale. Cette diminution a été compensée en partie par un mi-temps accueil (reclassement d'un personnel suite inaptitude physique à la crèche). Cette réorganisation se poursuit sur 2021 et 2022, puisque ces deux personnes sont affectées en partie à la Maison France Services. On constate donc des évolutions de la masse salariale à la baisse depuis 2020.

Les charges générales ont également baissé car un effort a été réalisé par l'ensemble des services de la Communauté de communes en 2022.

Les recettes de taxes de séjour sont du même ordre de grandeur qu'en 2021 et en hausse par rapport à 2020 et 2019.

Le budget OT a remboursé au budget général : 41 347,33 €. Il faut tout de même noter, que faute de trésorerie en fin d'année, le loyer du second semestre n'a pas été remboursé au budget général, soit 2 175,44 € de dépenses non inscrites à ce bilan.

Une subvention d'équilibre de 42 000 € a été versée par le budget principal, contre 53 000 € en 2021 et 70 000 € en 2020.

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement :

résultats cumulés	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	60 372,19 €	79 796,46 €	69 238,36 €	77 498,09 €	66 626,76 €	57 383,49 €	43 307,10 €
Recettes de fonctionnement	68 568,75 €	85 232,47 €	84 900,00 €	86 611,27 €	84 188,80 €	74 134,18 €	67 991,57 €
Dépenses d'investissement	0,00 €	1 175,00 €	778,50 €	828,00 €	25 000,00 €	3 189,60 €	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €	3 000,00 €	4 183,26 €	5 917,57 €	25 612,67 €	7 135,77 €	7 658,87 €

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe Office de tourisme	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 011 - charges à caractères générales</i>	17 487,27 €	14 445,46 €	11 285,69 €	7 767,82 €
	<i>Chap 012 - Charges de personnel et frais assimilés</i>	59 625,72 €	51 505,60 €	45 574,70 €	35 016,18 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	385,10 €	523,10 €	523,10 €	523,10 €
	<i>Chap 67 - Charges exceptionnelles</i>		152,60 €		
	TOTAL		77 498,09 €	66 626,76 €	57 383,49 €

	Recettes budget annexe Office de tourisme	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Résultat d'exploitation reporté</i>	13 661,64 €	9 107,18 €	11 562,04 €	16 750,69 €
	<i>Chap 70 - Produits des services du domaine et ventes divers</i>	210,00 €	155,00 €		70,00 €
	<i>Chap 73 - Impôts et taxes</i>	7 632,57 €	4 613,90 €	9 572,14 €	9 170,88 €
	<i>Chap 74 - Dotations subventions et participations</i>	65 000,00 €	70 000,00 €	53 000,00 €	42 000,00 €
	<i>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</i>	107,06 €	312,72 €	€	
	TOTAL	86 611,27 €	84 195,00 €	74 134,18 €	67 991,57 €

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2022.

	Investissement				
recettes budget annexe Office de tourisme	<i>chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	<i>Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>Chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves</i>	<i>Chap 13 - Subventions d'investissement</i>	TOTAL
réalisations 2022	7 135,77 €	523,10 €			7 658,87 €

Le budget OT n'a pas de dette et son besoin de financement est donc nul.

Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME 2022						
Résultats reportés		16 750,69		7 135,77		23 886,46
Opérations de l'exercice	43 307,10	51 240,88	0,00	523,10	43 307,10	51 763,98
TOTAUX	43 307,10	67 991,57	0,00	7 658,87	43 307,10	75 650,44
Résultats de clôture		24 684,47		7 658,87		32 343,34
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		24 684,47		7 658,87		32 343,34
RESULTATS DEFINITIFS		24 684,47		7 658,87		32 343,34

4. LA ZAE

La ZAE est un budget particulier car il gère un stock de terrains à vendre. Il a peu de dépenses de fonctionnement et ces dernières seront augmenté d'autant par la valeur du terrain qui est considérée comme augmentée d'année en année des dépenses faites.

En 2021, la société Total Energie a été retenue pour son projet de champs solaire. La mise en place, initialement prévue pour 2022, est retardée en février 2023. Les premières recettes de loyers sont donc prévues en 2024 (3 500 € /ha).

Evolution des dépenses et recettes par chapitre depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe ZAE	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap. 002 - Report du déficit de fonctionnement</i>	576,67 €	576,67 €	576,67 €	531,67 €
	<i>Chap 011 - charges à caractères générales</i>	1 001,87 €	1 026,78 €	1 030,86 €	1 123,96 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	116 149,80 €	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €
	<i>Chap 043 - Opérations d'ordre intérieur de la section</i>	1 001,87 €	1 026,78 €	1 030,86 €	1 123,96 €
	TOTAL	118 730,21 €	119 781,90 €	120 816,84 €	121 988,90 €
Investissement hors RAR	<i>Chap 001 - Report du déficit d'investissement</i>	116 149,80 €	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €
	<i>Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €	120 333,27 €
	TOTAL	233 301,47 €	235 330,12 €	237 387,76 €	239 542,58 €

	Recettes budget Annexe ZAE	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 042 - Opérations d'ordres entre sections</i>	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €	120 333,27 €
	<i>Chap 043 - Opération d'ordre intérieur de la section</i>	1 001,87 €	1 026,78 €	1 030,86 €	1 123,96 €
	<i>Chap 74 - Dotations subventions et participations</i>				
	<i>Chap 77 - Recettes exceptionnelles</i>			45 €	
	TOTAL	118 153,54 €	119 205,23 €	120 285,17 €	121 457,23 €
Investissement hors RAR	<i>Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	116 149,80 €	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €
	TOTAL	116 149,80 €	117 151,67 €	118 178,45 €	119 209,31 €

Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
LIBELLÉ	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ZAE 2022						
Résultats reportés	531,67		119 209,31		119 740,98	
Opérations de l'exercice	121 457,23	121 457,23	120 333,27	119 209,31	241 790,50	240 666,54
TOTAUX	121 988,90	121 457,23	239 542,58	119 209,31	361 531,48	240 666,54
Résultats de clôture	531,67		120 333,27		120 864,94	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	531,67		120 333,27		120 864,94	
RESULTATS DEFINITIFS	531,67		120 333,27		120 864,94	

5. LE SPANC

Un budget toujours difficile à équilibrer :

Depuis 2020, l'Agence de l'eau ne subventionne plus le fonctionnement de ce service, ce qui a conduit à une perte de l'ordre de 7 000 à 8 000 euros/an. Les tarifs qui n'avaient pas augmenté depuis 2014 ont été retravaillés en 2021, avec une augmentation conséquente notamment sur les contrôles vente et sur les dossiers de création ou réhabilitation des installations, afin de permettre de résorber le déficit chronique de la section de fonctionnement de ce budget.

L'année 2022 est cependant très atypique pour le budget SPANC. Elle est caractérisée par une **absence quasi-totale des contrôles de bon fonctionnement**. En effet, l'agent SPANC qui assure également une partie des tâches administratives du service eau et assainissement a dû assumer une plus grosse partie de ces tâches, le poste de responsable de ce service étant vacant une grande partie de l'année. De plus, cet agent a également demandé à bénéficier d'une disponibilité de 6 mois pour convenances personnelles. La communauté de communes a fait appel à un cabinet d'études pour réaliser les contrôles les plus urgents : diagnostics vente et instruction des dossiers neufs, mais les contrôles de bon fonctionnement ont été suspendus durant cette période.

Les résultats de la section de fonctionnement sont donc en deçà de ce que l'on aurait pu attendre et **le budget principal a de nouveau été sollicité pour verser une subvention d'équilibre à ce SPIC : 7 137 €, ce qui était le montant maximum voté.**

Le budget SPANC a remboursé au budget général 16 190,95 € (28 451,45 € en 2021 et 28 617,78 € en 2020). Cependant, faute de trésorerie suffisante en fin d'année, une partie des frais n'a pas pu être remboursée : loyer du second semestre pour un montant de 1 537,08 €, frais généraux et frais de personnel du 4^{ème} trimestre pour un montant de 4 786,92 €, soit un **total de dépenses de 6 324 € non inscrites à ce bilan.**

Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement :

résultats cumulés	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	14 374,75 €	15 280,56 €	28 120,15 €	37 249,05 €	33 799,12 €	34 440,73 €	30 044,07 €
Recettes de fonctionnement	21 630,00 €	13 020,00 €	29 662,28 €	34 487,56 €	28 560,00 €	36 460,00 €	37 726,27 €
Dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes d'investissement	3 777,94 €	1 325,39 €	7 576,17 €	8 201,56 €	8 826,95 €	9 452,34 €	10 077,73 €

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe SPANC	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Report section d'exploitation déficit</i>		2 761,49 €	5 239,12 €	
	<i>Chap 011 - Charges à caractères générales</i>	8 141,52 €	6 605,18 €	4 646,18 €	17 563,98 €
	<i>Chap 012 - Charges de personnel et frais assimilés</i>	28 154,14 €	23 807,06 €	23 860,04 €	11 138,70 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	625,39 €	625,39 €	625,39 €	625,39 €
	<i>Chap 65 - Autres charges de gestion courante</i>	328,00 €			
	<i>Chap 67 - Charges exceptionnelles</i>			70,00€	630,00 €
	<i>Chap 68 - Dotations aux provisions et dépréciations</i>				86,00 €
	TOTAL		37 249,05 €	33 799,12 €	34 470,73 €

	Recettes budget annexe SPANC	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Résultat d'exploitation reporté</i>	1 562,13 €			2 019,27 €
	<i>Chap 70 - Produits des services du domaine et ventes divers</i>	21 080,00 €	14 360,00 €	29 260,00 €	28 570,00 €
	<i>Chap 74 - Dotations subventions et participations</i>	11 845,43 €	14 200,00 €	7 200,00 €	7 137,00 €
	<i>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</i>				
	TOTAL		34 487,56 €	28 560,00 €	36 460,00 €

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2022.

	Investissement				
Recettes budget annexe SPANC	chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves	Chap 13 - subventions d'investissement	TOTAL
réalizations 2022		625,39 €			625,39 €

Le budget SPANC n'a pas de dette et donc pas de besoin de financement à proprement parlé.

Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA 2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
LIBELLÉ	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SPANC 2022						
Résultats reportés		2 019,27		9 452,34		11 471,61
Opérations de l'exercice	30 044,07	35 707,00	0,00	625,39	30 044,07	36 332,39
TOTAUX	30 044,07	37 726,27	0,00	10 077,73	30 044,07	47 804,00
Résultats de clôture		7 682,20		10 077,73		17 759,93
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		7 682,20		10 077,73		17 759,93
RESULTATS DEFINITIFS		7 682,20		10 077,73		17 759,93

6. LE SPAC

Pour la 1^{ère} fois depuis le transfert des compétences en 2019, la section de fonctionnement du budget de l'assainissement collectif est en excédent en 2022. Les fortes hausses de tarifs votées fin 2021 ont donc eu l'effet escompté qui était de résorber le déficit pluriannuel de ce SPIC. L'effet a même été plus important que prévu, puisque dans les simulations présentées en 2021, la section de fonctionnement ne retrouvait un équilibre que vers 2024-2025. En 2022, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de + 387,17 €, malgré une hausse des dépenses du chapitre 011, en partie liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'électricité et des carburants, deux postes importants de ce budget.

Le rééquilibrage de la masse salariale a été finalisé (30% SPAC et 70% eau potable) afin de mieux refléter la réalité du temps de travail des agents.

En 2022, le budget général n'a donc pas eu besoin de verser une subvention d'équilibre à ce budget annexe. Seule la part de contribution à la gestion des eaux pluviales (30 000 €) a été versée.

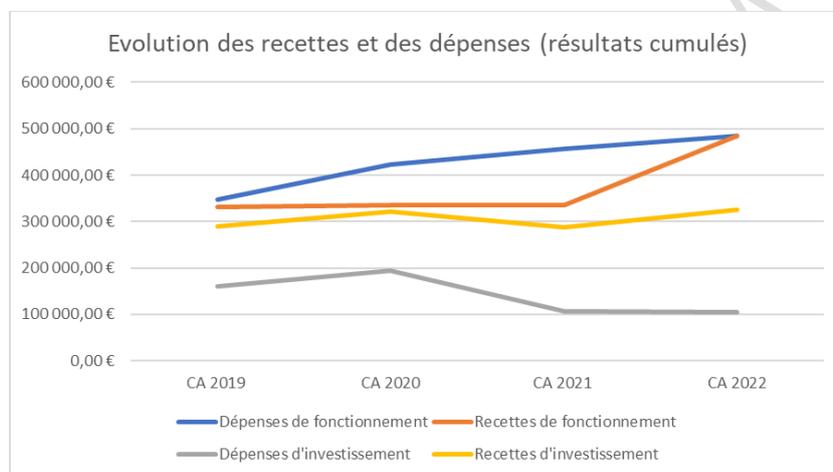
La moitié de la ligne de trésorerie qui était de 70 000 € en début d'année a été remboursée. Les 35 000 € restant seront remboursés début 2023.

Le budget SPAC a remboursé au budget général : 92 516,03 € (124 287,39 € en 2021 et 151 114,46 € en 2020 : part de personnel plus importante).

Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement :

résultats cumulés et RAR	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	347 899,69 €	422 603,71 €	456 909,98 €	483 449,63 €
Recettes de fonctionnement	331 074,76 €	336 138,05 €	334 505,26 €	483 836,80 €
Dépenses d'investissement	161 273,23 €	193 234,15 €	106 755,33 €	105 145,10 €
Recettes d'investissement	288 770,51 €	321 948,10 €	288 518,45 €	324 506,51 €

Dont 122 404,72 € de déficit de fonctionnement reporté en 2022 (86 465,66 € en 2021 et 16 824,93 € en 2020)



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2019 :

	Dépenses budget annexe SPAC	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Report du déficit de fonctionnement</i>		16 824,93 €	86 465,66 €	122 404,72 €
	<i>Chap 011 - VCharges à caractères générales</i>	82 360,73 €	97 180,55 €	83 079,61 €	113 680,27 €
	<i>Chap 012 - Charges de personnel et frais assimilés</i>	72 877,63 €	141 804,51 €	105 000,00 €	77 041,73 €
	<i>Chap 014 - Atténuations de produits</i>	21 423,00 €	7 867,00 €	21 410,00 €	13 187,00 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	127 304,09 €	128 869,00 €	133 006,57 €	132 271,70 €
	<i>Chap 65 - Autres charges de gestion courante</i>			120,96 €	421,83 €
	<i>Chap 66 - Charges financières</i>	40 245,45 €	29 161,57 €	26 030,65 €	22 509,54 €
	<i>Chap 67 - Charges exceptionnelles</i>	3 688,79 €	896,15	1 796,53	453,84 €
	<i>Chap 68 - Dotations aux provisions et dépréciations</i>				1 479,00 €
	TOTAL		347 899,69 €	422 603,71 €	456 909,98 €

Les charges financières, c'est-à-dire le remboursement des intérêts d'emprunt, sont en baisse depuis la prise de la compétence assainissement collectif en 2019, mais elles demeurent encore assez élevées : environ 6,2% des dépenses de fonctionnement (hors report du déficit).

Le plus gros poste de dépenses du budget de fonctionnement SPAC est représenté par les amortissements des biens et équipements réalisés antérieurement. Elles minorent durablement le résultat de la section de fonctionnement.

	Recettes budget annexe SPAC	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations</i>	243 019,28 €	217 178,31 €	291 398,00 €	445 653,75 €
	<i>Chap 74 - Subventions d'exploitation</i>		87 000,00 €	5 456,90 €	
	<i>Chap 75 - Autres produits de gestion courante</i>		1 168,09 €	3 745,78 €	1 086,55 €
	<i>Chap 76 - Produits financiers</i>			1 798,04 €	
	<i>Chap 77 - Produits exceptionnels</i>	45 031,66 €	62,65 €	1 377,54 €	6 367,50 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre entre sections</i>	30 729,00 €	30 729,00 €	30 729,00 €	30 729,00 €
	TOTAL	318 779,94 €	336 138,05 €	334 505,26 €	483 836,80 €

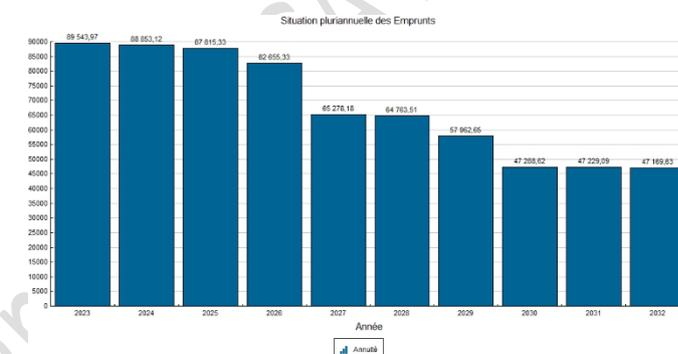
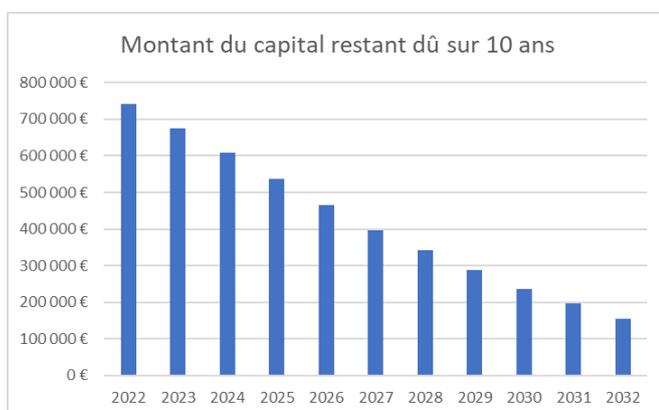
Pour la première fois depuis la prise de compétence, le cycle d'exploitation permet de dégager suffisamment de ressources pour autofinancer d'éventuels investissements. Rappelons qu'un projet d'investissement ambitieux est acté dans le schéma directeur. Cependant, faute de pouvoir dégager de l'autofinancement, sa mise en œuvre a dû être reportée jusqu'à présent. Il faut alors espérer que le patrimoine ne se dégrade pas trop et que les investissements à réaliser ne soient pas encore plus coûteux.

	Dépenses budget annexe SPAC	Réalisations 2022	Recettes budget annexe SPAC	Réalisations 2022
Investissement	<i>chap 001 - Solde d'exécution reporté de N-1</i>		<i>chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	192 115,72 €
	<i>chap 020 - Dépenses imprévues</i>		<i>chap 021 - Virement de la section de fonctionnement</i>	
	<i>chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	30 729,00 €	<i>chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	132 271,70 €
	<i>chap 16 - Emprunts et dettes assimilées</i>	63 337,70 €	<i>chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves</i>	119,09 €
	<i>chap 20 - Immobilisations incorporelles</i>		<i>chap 13 - Subventions d'investissement</i>	
	<i>chap 21 - Immobilisations corporelles</i>	11 078,40 €	<i>chap 20 - Immobilisations incorporelles</i>	
	TOTAL	105 145,10 €	105 145,10 €	TOTAL

L'endettement et le besoin de financement du budget :

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
résultat cumulé de l'année en investissement	127 497,28 €	128 713,95 €	181 763,12 €	219 361,41 €
Montant du capital restant dû au 31/12	848 588,98 €	786 160,50 €	740 958,04 €	675 184,72 €
Annuité de la dette (capital) au 31/12	64 031,57 €	62 372,93 €	64 042,56 €	65 761,32 €
Evaluation du besoin de financement	784 557,41 €	723 787,57 €	676 915,48 €	609 423,40 €

La dette du SPAC reste élevée, malgré l'absence de nouveaux emprunts depuis la prise de compétence. 20 emprunts sont encore en cours de remboursement. Aucun ne s'achève avant 2026. Les deux derniers vont jusqu'en décembre 2038 et janvier 2039.



Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
LIBELLÉ						
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SPAC 2022						
Résultats reportés	122 404,72 €			192 115,72 €		69 711,00 €
Opérations de l'exercice	361 044,91 €	483 836,80 €	105 145,10 €	132 390,79 €	466 190,01 €	616 227,59 €
TOTAUX	483 449,63 €	483 836,80 €	105 145,10 €	324 506,51 €	466 190,01 €	685 938,59 €
Résultats de clôture		387,17		219 361,41		219 748,58
Restes à réaliser			1 485,00		1 485,00 €	
TOTAUX CUMULES			106 630,10	324 506,51	467 675,01 €	685 938,59 €
RESULTATS DEFINITIFS		387,17		217 876,41		218 263,58

7. L'eau potable

La communauté de communes a pris la compétence eau potable en 2020. Comme pour le budget SPAC, **la section de fonctionnement est excédentaire pour la 1^{ère} fois**, en lien avec la hausse des tarifs votés fin 2021, et ce, malgré la réaffectation des charges de personnel (70% AEP et 30% SPAC), l'inflation et la hausse du coût de l'électricité et des carburants.

Les recettes 2022 sont en forte augmentation, car depuis le démarrage, une politique de tarification au juste prix a été progressivement mise en place par les élus sur ce budget. Ceci afin de ne pas creuser trop fort le déficit cumulé de fonctionnement (ne pas reproduire le schéma du budget annexe SPAC).

Ce budget n'a plus de ligne de trésorerie en cours en 2022.

Le budget eau potable a remboursé au budget général 179 908,88 € contre 162 995,11 € en 2021 et 115 602,92 € en 2020.

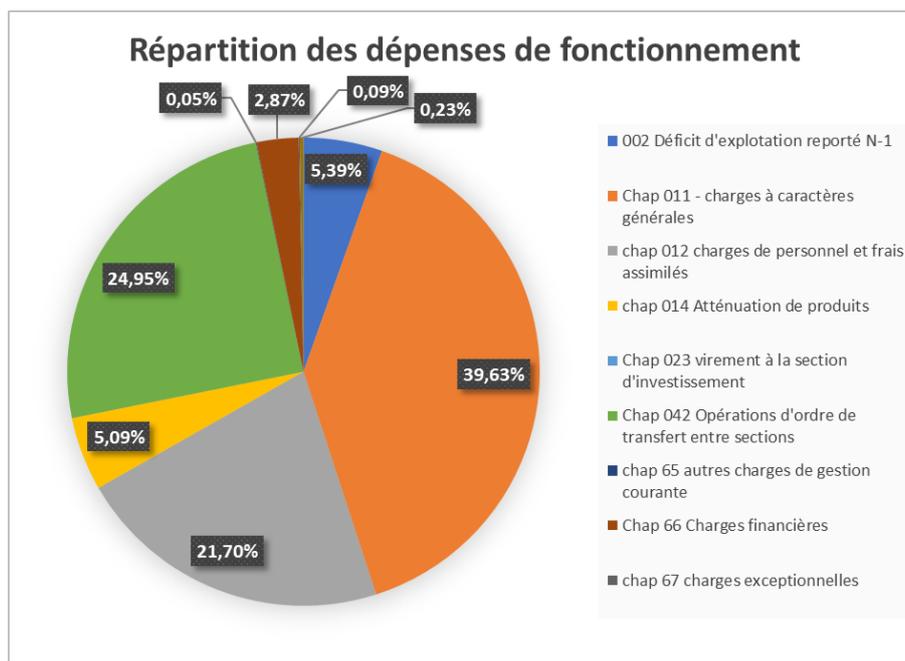
Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement :

résultats cumulés et RAR	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement	643 964,54 €	691 124,17 €	739 085,88 €
Recettes de fonctionnement	618 941,69 €	651 273,37 €	829 862,41 €
Dépenses d'investissement	201 399,82 €	134 594,65 €	108 025,70 €
Recettes d'investissement	409 007,29 €	387 729,88 €	438 965,07 €

Dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre depuis 2020 :

	Dépenses budget annexe Eau potable	2020	2021	2022
Fonctionnement	<i>Chap 002 - Report du déficit de fonctionnement</i>		25 022,85 €	39 850,80 €
	<i>Chap 011 - Charges à caractères générales</i>	244 134,48 €	266 834,93 €	292 913,96 €
	<i>Chap 012 - Charges de personnel et frais assimilés</i>	108 804,47 €	155 031,02 €	160 415,61 €
	<i>Chap 014 - Atténuations de produits</i>	28 094,00 €	37 943,00 €	37 592,00 €
	<i>Chap 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	177 148,70 €	178 877,41 €	184 389,84 €
	<i>Chap 65 - Autres charges de gestion courante</i>	0,12 €	416,42 €	340,82 €
	<i>Chap 66 - Charges financières</i>	36 770,30 €	24 561,25 €	21 242,81 €
	<i>Chap 67 - Charges exceptionnelles</i>	49 012,47 €	2 437,29 €	660,04 €
	<i>Chap 68 - Dotations aux provisions et dépréciations</i>			1 680,00 €
	TOTAL	643 964,54 €	691 124,17 €	739 085,88 €

Un des principaux postes de dépenses du budget de fonctionnement eau potable est représenté par les amortissements des biens et équipements réalisés antérieurement. Ces dépenses minorent durablement le résultat de la section de fonctionnement.



	Recettes budget annexe Eau potable	2020	2021	2022
Fonctionnement	Chap 002 - Résultat de fonctionnement reporté			
	Chap 042 - Opérations d'ordres entre sections	44 713,32 €	44 713,32 €	44 713,32 €
	Chap 70 - Ventes produits fabriqués, prestations	519 165,20 €	600 004,07 €	783 612,09
	Chap 76 - Produits financiers		729,54 €	
	Chap 77 - Produits exceptionnels	55 063,17 €	5 744,41 €	1 537,00 €
	TOTAL	618 941,69 €	651 191,34 €	829 862,41 €

Les recettes de fonctionnement quant à elles proviennent à plus de 90% par la vente d'eau et les services associés (redevances collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, création de nouveaux branchements, déplacements de compteurs, ...).

En 2022, comme en 2021, les dépenses d'investissement ont été réduites à leur strict minimum : remboursement du capital de la dette, finalisation de l'étude de définition des périmètres de captage de la commune de Surdoux, lancement d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la Délégation de Service Public pour la gestion de l'eau potable sur la commune de Neuvic-Entier.

Tout comme pour l'assainissement collectif, un projet d'investissement ambitieux est acté dans le schéma directeur. Cependant, faute de pouvoir dégager de l'autofinancement, sa mise en œuvre a dû être reportée jusqu'à présent.

A côté de ces travaux prévus au schéma directeur, on note également beaucoup de casse sur certains réseaux vieillissant, un besoin de mise en sécurité et de rénovation d'une grande partie de la trentaine de réservoirs existants sur le territoire. Les coûts de ces travaux sont importants et ne sont pas subventionnés. **De plus, environ 4 km de vieilles canalisations en fonte vont devoir être changé en**

urgence sur la commune de La Croisille sur Briançonnais, suite à la découverte de plomb dans l'eau de distribution.

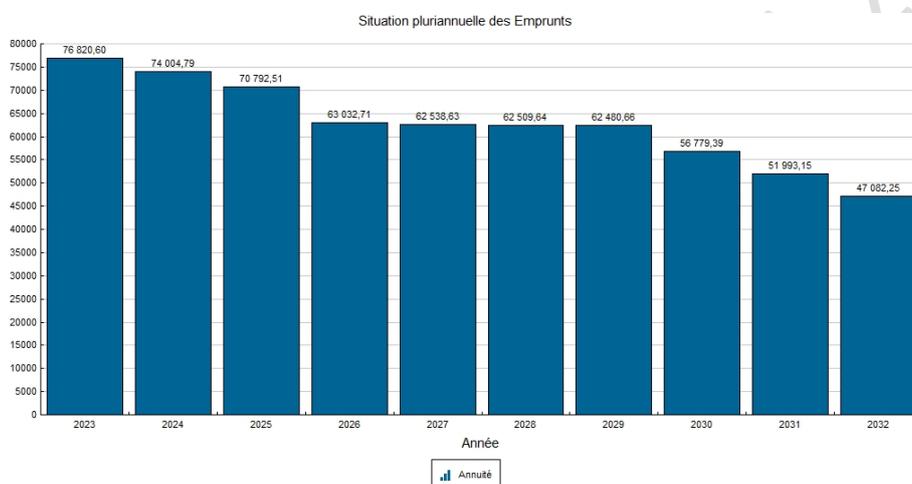
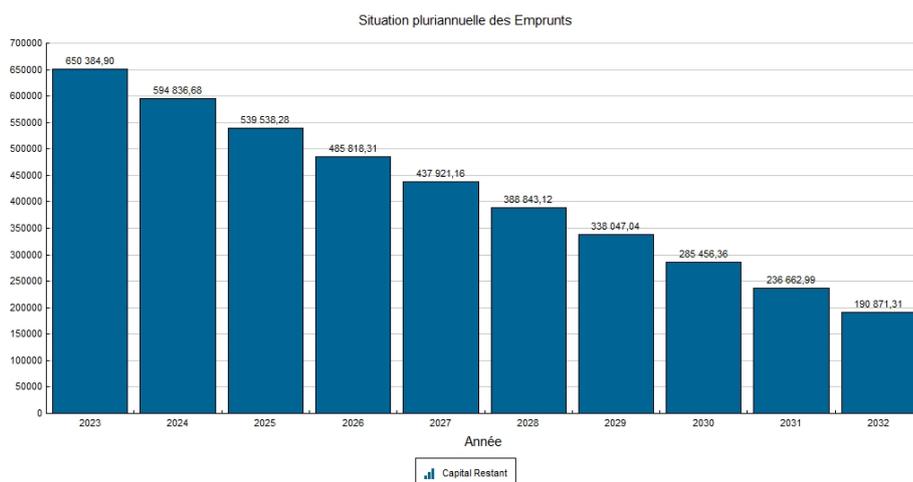
	Dépenses budget annexe Eau potable	réalisations 2022	Recettes budget annexe Eau potable	réalisations 2022
Investissement	<i>chap 001 - Solde d'exécution reporté de N-1</i>		<i>chap 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	254 575,23 €
	<i>chap 020 - Dépenses imprévues</i>		<i>chap 021 - Virement de la section de fonctionnement</i>	
	<i>Chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	44 713,32 €	<i>chap 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	184 389,84 €
	<i>chap 16 - Emprunts et dettes assimilées</i>	50 946,32 €	<i>chap 10 - Dotations, fonds divers et réserves</i>	
	<i>chap 20 - Immobilisations incorporelles</i>	6 817,50 €	<i>chap 13 - Subventions d'investissement</i>	
	<i>chap 21 - Immobilisations corporelles</i>	1 836,06 €	<i>chap 16 - Emprunts et dettes assimilées</i>	
	<i>chap 23 - Immobilisations en cours</i>		<i>chap 20 - Immobilisations incorporelles</i>	
	TOTAL	104 313,20 €	TOTAL	438 965,07 €

L'endettement et le besoin de financement du budget :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022
résultat cumulé de l'année en investissement	207 607,47 €	253 135,23 €	330 939,37 €
Montant du capital restant dû au 31/12	757 522,81 €	704 803,95 €	650 384,90 €
Annuité de la dette (capital) au 31/12	135 673,66 €	52 678,83 €	54 259,56 €
Evaluation du besoin de financement	621 849,15 €	652 125,12 €	596 125,34 €

La dette du budget eau potable reste élevée, malgré l'absence de nouveaux emprunts depuis la prise de compétence. 25 emprunts sont encore en cours de remboursement et aucun d'un montant important ne s'achève avant 2025. L'emprunt le plus long court jusque 2046. Ce budget est donc durablement endetté.

Note CA 2022 - Briance-Combade



Le résultat de l'année 2022 peut se résumer comme suit :

CA 2022	Fonctionnement		Investissement		Totaux	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
COMP TE ADMINIS TRATIF BUDGET ANNEXE EAU P OTABLE 2022						
Résultats reportés	39 850,80 €			254 575,23 €		214 724,43 €
Opérations de l'exercice	699 235,08 €	829 862,41 €	104 313,20 €	184 389,84 €	803 548,28 €	1 014 252,25 €
TOTAUX	739 085,88 €	829 862,41 €	104 313,20 €	438 965,07 €	803 548,28 €	1 228 976,68 €
Résultats de clôture		90 776,53		334 651,87 €		425 428,40 €
Restes à réaliser			3 712,50 €		3 712,50 €	
TOTAUX CUMULES			108 025,70 €	438 965,07 €	807 260,78 €	1 228 976,68 €
RESULTATS DEFINITIFS		90 776,53		330 939,37		421 715,90